

Réponse de la direction à l'examen à mi-mandat du programme pilote CREAS

Commentaires généraux et actions:

Le programme pilote CREAS a été créé dans la foulée des engagements découlant de la vision du CRSNG approuvée par le Conseil du CRSNG en octobre 2003. Le programme CREAS vise à fournir aux chercheurs en sciences naturelles et en génie (SNG), aux chercheurs en sciences sociales œuvrant en éducation, aux administrateurs de l'éducation des ministères provinciaux de l'Éducation, aux commissions ou conseils scolaires et aux enseignants un environnement de collaboration qui leur permet de travailler ensemble à améliorer l'enseignement et l'apprentissage des sciences et des mathématiques de la maternelle à la dernière année du secondaire. Une partie essentielle de cet objectif consiste à s'assurer que les résultats de la recherche sont disponibles dans les salles de classe le plus rapidement possible, soit par l'entremise de modifications au programme scolaire ou d'une meilleure préparation des enseignants. Le programme CREAS a été établi à titre de programme pilote de cinq ans, avec un financement de 200 000 \$ par an pour chacun des cinq centres. Un des centres fait office d'organisme de coordination nationale afin de s'assurer que les résultats de la recherche et les pratiques exemplaires sont partagés entre tous les centres. Un examen à mi-parcours à la troisième année du programme pilote (qui fait l'objet de la présente réponse de la direction) devait fournir au Conseil du CRSNG une évaluation de l'efficacité du programme qui aiderait à déterminer un plan d'action après l'achèvement du programme pilote. Dans l'ensemble, le Conseil a trouvé que l'examen à mi-parcours a été bien effectué et a apporté des éléments utiles dans ses discussions sur l'avenir du programme. Le Conseil a accepté les conclusions de l'examen à mi-parcours et trouvé qu'elles étaient conformes à sa compréhension du programme.

Parallèlement à l'examen à mi-parcours du programme CREAS, le CRSNG a mené un examen de tous ses programmes dans le cadre du processus d'examen stratégique du gouvernement fédéral. Dans le contexte de cet exercice, les ministères et les organismes devaient examiner toutes les dépenses directes de programme sur un cycle de quatre ans afin de s'assurer que les programmes sont efficaces et efficaces. En outre, ils devaient cerner des réaffectations possibles totalisant au moins 5 p. 100 de leur budget pour d'autres priorités du gouvernement fédéral. Dans le cadre du processus d'examen stratégique, le CRSNG a effectué un examen exhaustif de tous ses programmes en fonction des critères suivants : 1) le besoin du programme et son incidence sur la collectivité qu'il sert; 2) le rôle du gouvernement fédéral et la pertinence pour le mandat du CRSNG; 3) l'harmonisation avec la stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie; et enfin, 4) l'optimisation des ressources (l'efficacité et l'efficacité) et le rendement sur le plan de la gestion et la reddition de comptes.

Les constatations et les conclusions de l'examen à mi-parcours ont éclairé le processus d'examen stratégique. Par conséquent, on a recommandé de mettre fin au programme pilote, et cette recommandation a été acceptée. Le programme CREAS sera graduellement éliminé, et le financement des cinq centres appuyés à l'heure actuelle ne sera pas renouvelé à la fin du programme pilote. Les engagements financiers existants seront honorés, mais aucun nouveau concours ne sera tenu.

Réponse de la direction à l'examen à mi-mandat du programme pilote CREAS

Examen à mi-parcours – Conclusions	Commentaires
<p>1. Le programme pilote CREAS progresse vers la réalisation de ses résultats immédiats.</p>	<p>L'un des objectifs visé par le CRSNG lorsqu'il a conçu le programme CREAS consistait à promouvoir la collaboration entre les chercheurs œuvrant en SNG et en éducation et de les faire interagir avec la communauté des utilisateurs dès le départ, afin de s'assurer que les besoins des utilisateurs soient connus et que les résultats de la recherche soient appliqués le plus rapidement possible en salle de classe. L'examen à mi-parcours du programme pilote CREAS semble confirmer que cette démarche peut être efficace et accélérer le transfert des connaissances à la communauté des utilisateurs. Bien que l'examen confirme que cette interaction intégrée avec la communauté des utilisateurs a bien accéléré le transfert et l'utilisation des connaissances, la portée ou la durée du programme pilote était insuffisante pour qu'il y ait un effet de transformation sur les programmes et les pratiques d'éducation des provinces. De plus, le cycle de réforme des programmes scolaires porte habituellement sur une période beaucoup plus longue (10 à 15 ans). Dans les cas où la réforme du programme scolaire a eu lieu simultanément avec le projet du programme CREAS, comme cela est le cas pour la province du Québec, l'interaction entre le ministère provincial de l'Éducation et le centre s'est révélée très étroite et bénéfique. Lorsqu'il n'y a pas de synchronisation, le même niveau d'engagement et d'interaction n'est pas toujours constaté.</p>
<p>2. Les centres aident à mieux comprendre les aptitudes et les ressources requises pour améliorer la qualité de l'enseignement des sciences et des mathématiques, et les meilleures façons de renforcer les bases des jeunes Canadiens dans ces matières fondamentales.</p>	<p>Le programme a été conçu pour se concentrer sur la réalisation de gains à court terme (ressources et stratégies pédagogiques) et à long terme (recherche) dans l'enseignement et l'apprentissage. L'étroite interaction des chercheurs avec les enseignants a assuré que les projets de recherche répondaient à des besoins concrets. L'établissement de bonnes relations de travail entre les chercheurs, les enseignants, les commissions ou conseils scolaires et les ministères de l'Éducation devait faciliter l'acceptation et l'utilisation rapides des nouvelles stratégies et ressources dans les salles de classe. Nous acceptons la conclusion que le programme pilote démontre que ces résultats ont été atteints dans une certaine mesure. Cela renforce l'importance d'aller au-delà de la recherche universitaire et de la publication des résultats dans des revues savantes, pour parvenir à une stratégie de transfert des connaissances efficace. Cela constitue clairement une « pratique exemplaire » pour toute autre activité de ce genre.</p>

Réponse de la direction à l'examen à mi-mandat du programme pilote CREAS

Examen à mi-parcours – Conclusions	Commentaires
<p>3. Le programme pilote CREAS a accru la capacité des chercheurs en éducation à effectuer de la recherche en pédagogie des sciences, des mathématiques et de la technologie.</p>	<p>De par sa conception même, le programme pilote CREAS a concentré les activités de recherche des chercheurs en éducation participants sur la recherche sur l'éducation en sciences, en mathématiques et en technologie. La plupart des chercheurs en éducation travaillaient déjà dans ce domaine, ou le connaissaient, mais le fait que les ressources soient concentrées dans un centre et l'association plus étroite avec les autres centres et avec les enseignants et d'autres membres de la communauté de l'éducation (le secteur des « utilisateurs ») a favorisé l'émergence de nouvelles idées et perspectives, et une meilleure appréciation des pratiques et des besoins de ceux et celles qui profiteraient de la recherche. Nous reconnaissons que l'échelle réduite du projet pilote en a limité l'incidence aux personnes directement appuyées.</p>
<p>4. On observe une participation limitée des scientifiques et des étudiants en sciences naturelles ou en génie à la recherche des centres ainsi qu'aux activités de valorisation des connaissances et de sensibilisation.</p>	<p>Dans la perspective du CRSNG, cela constitue l'aspect le plus décevant du programme pilote CREAS. À l'origine, on espérait que les chercheurs en SNG collaboreraient avec les chercheurs en éducation et qu'ensemble ils interagiraient avec la communauté des utilisateurs. Cela semble s'être produit à un degré limité, un certain nombre de chercheurs ayant fait preuve d'un engagement et d'un dévouement importants, mais l'on n'a jamais senti que la communauté des SNG participait activement au programme. Il est sûr que l'objectif d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage des sciences et des mathématiques de la maternelle à la dernière année du secondaire est une cause louable pour la communauté de la recherche en SNG. On se serait attendu à ce que l'importance de cet objectif engendre un plus grand appui et une plus grande participation chez les chercheurs en SNG. Il faudrait en tenir compte dans toute autre activité du même genre, en termes de conception de programme et de résolution d'autres obstacles.</p>
<p>5. Compte tenu de la nature des projets de recherche financés et de la participation des chercheurs en sciences naturelles et en génie, le CRSNG doit se demander s'il continuera à financer et à administrer seul le programme pilote CREAS.</p>	<p>Les analyses effectuées dans le cadre de l'exercice d'examen stratégique indiquent que le programme pilote CREAS abordait un enjeu important qui a une incidence directe sur la recherche en sciences naturelles et en génie. Toutefois, il est également clair que la recherche en éducation, même la recherche en éducation sur les sciences, les mathématiques et la technologie, correspond mieux au mandat du Conseil de recherches en sciences humaines. La réforme des programmes scolaires et la formation et l'efficacité des enseignants sont des domaines qui relèvent de la compétence provinciale. Par conséquent, les résultats de l'examen à mi-parcours du programme pilote CREAS et de l'exercice d'examen stratégique effectué parallèlement, ont mené à la conclusion que le CRSNG devrait envisager soigneusement s'il convient qu'il entreprenne ce type d'activité seul, ou même qu'il y participe.</p>